

Réf: Dossier 479367

Avis de constitution

SOCIETE « MANUTENTION SERVICE REPARATION » en abrégé «
MASER SARL »

Siège ABIDJAN ANYAMA QUARTIER ALLOKOI, PK22
EN FACE DU PONT PESAGE, Lot 01, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANUTENTION SERVICE
REPARATION » en abrégé « MASER SARL »

Objet : MANUTENTION -
REPARATION D'ENGINS-
LOCATION D'ENGINS-
IMPORT-EXPORT.

Pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA QUARTIER ALLOKOI, PK22
EN FACE DU PONT PESAGE, Lot 01, Ilot 02

Dirigeant(s) M KOMENAN KOMENAN ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02171 du 16/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11188/GTCA/RC/2026 du 16/02/2026

